RÉCIT EXACT (1)

ET CIRCONSTANCIÉ

De ce qui s'est passé au Château des Tuileries, le Mercredi 20 Juin 1792.

Cour
FRC
7430

Il faut dénoncer à la Génération présente, qui les dénoncera, je l'espère, à son tour à la Postérité, des faits dont le simple récit glace d'horreur; les Etres augustes, qui sembloient devoir en être effrayés, ont été les seuls à les contempler de sang-froid; tant l'héroïsme de la Vertu est au-dessus de toute crainte, quand il s'appuye sur la Religion, comme l'Eternel s'appuye sur le Fils engendré par lui!

Dans l'horrible époque où nous vivons, réciter des faits, c'est narrer des crimes. D'après les notices d'un témoin oculaire, & qui n'a point quitté *Louis* XVI un seul moment, j'ai tracé sur l'autel même de la Vérité le récit suivant; je me suis d'ailleurs fait un devoir, dans tout ce qui tient aux faits, d'employer le texte même de ce Témoin, dont l'amour pour ses Souverains égale le courage & la loyauté. L'Europe entière doit fixer son jugement sur un jour d'exécrable mémoire d'après ce récit fidèle, que les Historiens pourront adopter sans craindre de tromper les Générations à naître.

Un grand procès commence entre tout Royaliste fidèle & les auteurs atroces du plus horrible des attentats. C'est ici une nouvelle journée du 6 Octobre:

(1) Afin que chacun puisse s'en procurer, on le donnera strictement au prix coûtant; — un sou l'exemplaire.

Mf W 15105

mais que les Régicides, qui méditèrent & firent exécuter ce complot horrible, n'espèrent pas, qu'il en sera de l'instruction de ce forfait, assemblage de tous les forfaits, comme de celle des deux journées de Versailles. Les Magistrats pusillanimes, qui avoient égorgé l'héroïque *Favras* avec le fer des loix, ne seront point chargés de poursuivre les Parricides : l'Europe armée de tous les foudres de la Vengeance est investie de ce jugement solennel & terrible. Les Criminels n'auront pas cette fois le pouvoir de renverser le Tribunal redoutable, auquel je les citerai jour & nuit, jusqu'à ce que l'arrêt soit prononcé, & que le châtiment qui leur est dû ait frappé leur tête coupable. S'il étoit possible que la Terre restât muette, j'invoquerois le Dieu des vengeances : je lui dirois, « descends sur un autre mont » Sinaï : il nous faut d'autres tables de la Loi, où » soient gravés les articles de la sentence à prononcer » contre ceux qui t'attaquent toi-même dans ton Re» présentant sur la terre. Descends dans tout l'éclat » de ta puissance ; que le tonnerre t'annonce, que les » flèches de la Mort te précèdent ; jusques à quand » veux-tu que l'Impie & le Régicide enhardis par leur » longue impunité, s'écrient, en foulant à leurs pieds » les débris des autels & des trônes, *il n'est point de* » *Dieu ?* »

Ainsi l'instruction de l'affaire du 20 Juin aux Tuileries commence en ce moment. Avant de dénoncer les coupables, il faut établir les faits : malheur à ceux qui seront un jour réduits à désirer de n'avoir point vécu ce jour-là ; heureux les Serviteurs fidèles du meilleur des Rois, qui méritant d'être nommés avec éloge, ayant formé son cortége chéri, pourront dire, sans craindre d'être démentis, « nous étions prêts à » mourir à ses pieds ; c'est la victime, l'auguste vic» time elle-même qui a sauvé ses défenseurs. »

FAITS.

A trois heures trois quarts ou environ, 4 à 5 mille hommes armés de fusils, de sabres, de piques, de faulx, & de cent autres instrumens de mort, se sont présentés place du Carrousel, ayant à leur tête *San-*

THE NEWBERRY
LIBRARY

terre, Brasseur du faubourg Saint-Antoine ; & plusieurs pièces de canon : cette place étoit gardée par environ 4,000 Gardes Nationaux, formés sur les quatre côtés, & par un gros Corps de Cavalerie de la Gendarmerie près du guichet.

On a laissé la colonne de Brigands *passer par le centre de la place* : l'ordre du Roi portoit de n'en laisser *entrer que 20, sans armes, conformément à la Loi.* Des Officiers Municipaux *étoient chargés de son exécution*, ainsi que de l'ordre de repousser la force par la force. La colonne étant arrivée à la porte Royale, en-dedans de laquelle étoient les Officiers Municipaux, des Brigands parvenus dans l'intérieur, travestis en Gardes Nationaux, ont ouvert *sans résistance* les deux battans de la grande porte.

Une colonne de Gendarmerie à pied, formée dans la Direction de la porte Royale à la grille du Château, *a cédé le passage* aux Brigands ; les Canonniers de la grille *les ont laissé passer.* Les Brigands ont traîné un canon dans l'escalier & *l'ont pointé contre la porte* de l'appartement du Roi.

Alors une colonne de Brigands venant par le jardin, a forcé le passage de la grille, gardé par un Bataillon de Garde Nationale.

Dans la salle des Cent-Suisses, la colonne des Brigands s'est redivisée ; partie, après avoir forcé & désarmé (1) plusieurs Gardes Nationaux qui étoient dans les deux salles, s'est mise à frapper à coups de haches les panneaux de la porte de la salle, ci-devant appelée *des Nobles*, ou *œil-de-bœuf* : l'autre partie tournant par la terrasse sur le jardin, est venue assaillir les fenêtres

(1) Je demande ici, comment les Gardes Nationaux n'ont pas défendu les portes, comment ils se sont laissés désarmer. Je demande, que l'on désavoue une inculpation répandue dans tout Paris ; — c'est qu'au moment où les piques sont entrées dans le château, les gardes leur ont fait *le salut d'honneur*, en portant les armes. — Je demande enfin, si leur consigne étoit de se laisser désarmer.

de cette salle, & la porte donnant dans le corridor du Valet-de-chambre de service.

Le Roi avoit tout observé froidement, tantôt de la fenêtre de M. de *Sepieuil* sur le jardin, tantôt de la chambre du Conseil sur la cour. Deux heures avant sur la demande de quelques Chefs de la Garde, le Roi avoit renvoyé du Château tout ce qui n'étoit pas absolument nécessaire à son service. Le Roi est sorti de sa chambre de parade, précédé du Sieur *Gentil*, premier valet-de-garderobe, suivi de M. de *Septeuil*. Il a été entouré dans l'œil-de-bœuf par MM. *Acloque*, Commandant; *Aubier*, Gentilhomme ordinaire du Roi, *Carot*, Garde National, *Guinguerlot*, *Vinfrais*, deux Officiers, l'un de Chasseurs, l'autre d'Infanterie, & par M. de *Bougainville*; ils ont mis l'épée à la main pour fondre sur le premier rang des assaillans. Le Roi, par deux fois, leur ordonna de remettre l'épée dans le fourreau, & dit *qu'il vouloit avancer le premier*; ils ont obéi. Dans cet instant sont accourus de l'intérieur, MM. de *Chambonas* & *Lajard*, Ministres, de *Marcilly*, ancien Capitaine d'Artillerie, *Bourset*, ancien valet-de-chambre de Monseigneur le Dauphin, & quelques autres serviteurs.

Le Roi avançant vers la porte attaquée, les éclats des panneaux ont volé à ses pieds. S. M. a ordonné au Suisse d'ouvrir la porte. Les Brigands fondoient comme un torrent vers le Roi; mais parmi eux s'étoient pressés quelques Gardes fidèles. Le Sieur *Joly*, Danseur de l'Opéra, Canonnier, s'est lancé sur une bayonnette dirigée contre le Roi par un Brigand *travesti en Grenadier*. Celui-ci-ci l'a terrassé; il s'est relevé & n'a pas quitté le Roi. *Les faux Grenadiers*, repoussés par *deux véritables* & par les *serviteurs*, ont gagné la porte du côté de la terrasse pour aider à rentrer ceux qui venoient de ce côté.

Le Roi, entouré de ses serviteurs, leur a dit de céder leur place aux Grenadiers fidèles qui l'ont aidé à monter sur l'entablement de l'embrasure de la deuxième fenêtre. L'un deux (1) dit au Roi: SIRE, *n'ayez pas peur*.

(1) J'apprends, que l'homme heureux, qui sentit

Moi, peur ! *l'homme de bien qui a fait son devoir, ne connoît ni crainte ni remords.* Ensuite, S. M. ajouta : *donne moi ta main*, et en la mettant sur son cœur ; *touche & vois s'il tremble.* La vertueuse Madame *Elisabeth*, qui s'étoit attachée à son habit, en disant, *vous me massacrerez avant lui*, en a été séparée dans ce mouvement ; on l'a fait monter sur l'embrâsure de la fenêtre à côté du Roi. MM. *Genuil & Septeuil*, errant ça & là au milieu des brigands, crioient : *respectez votre Roi, qui a la bonté de venir au-devant de vous pour vous entendre.* Heureusement ces cris fixoient l'attention des brigands vers le Roi : ils ont ralenti leur irruption vers la Reine, contre laquelle ils vomissoient mille horreurs, et dont ils demandoient la tête. Elle accouroit en ce moment par la chambre du Roi : M. *Aubier* l'apperçoit de la porte qu'il tenoit, effayant de la fermer : il court vers S. M. en refermant la porte ; il croise l'arrêter. Elle crioit, *laissez-moi passer : ma place est près du Roi ; je veux le joindre & périr, s'il le faut, en le défendant.* Le courage de la Reine doublant ses forces, elle eût renversé M. *Aubier*, si M. *Rougeville*, Chevalier de Saint-Louis, n'eût joint sa résistance à la sienne & donné le temps de l'atteindre aux personnes de l'intérieur qui couroient à sa suite. M. *Aubier* court en informer Madame *Elisabeth*, qui l'autorise à résister à la volonté de la Reine. Il faut, pour obtenir de la Fille des *Césars*, qu'elle semble moins digne d'elle-même, que ce serviteur fidèle lui démontre l'impossibilité de *traverser un groupe de 400 brigands* ; lui prouve que *si elle n'étoit pas massacrée, elle seroit étouffée sans y arriver, & que sa tentative seroit funeste au Roi, qui, entouré de quatre*

---

battre, mais non palpiter, sous sa main le cœur du *bon Roi*, du *Grand Roi*, est M. *Gossé*, Négociant, Grenadier du Bataillon de Saint Opportune. Sujet fortuné autant que fidèle, si jamais le cœur d'un de tes enfans pouvoit te faire craindre qu'il ne devint insensible ou coupable, presse le de cette main, qui toucha le sanctuaire de l'Honneur ; elle sera un topique sûr ; ton enfant sera guéri du malheur ou de n'aimer pas, ou de ne mériter plus d'être aimé.

Grenadiers, se précipiteroit au travers des piques pour arriver jusqu'à elle. — A ce mot, qui fut appuyé par M. de *Chambonnas*, la Reine s'est laissée entraîner dans la chambre de Monseigneur le Dauphin. Le sieur *Saugé*, Valet-de-Chambre, Chevalier de Saint-Louis, avoit rallié dix Grenadiers de la salle de la Reine, qui, aidés de MM. *Choiseuil*, d'*Ossonville* & de *Saint-Priest*, protégent sa retraite, tenant dans ses bras Monseigneur le Dauphin, appuyée sur MADAME; S. M. étoit entourée de Mesdames de *Tourzel*, de *Tarente*, de *la Roche-Aymon*, (1) de *Maillé*; de la petite orpheline *Ernestine*. Reine supérieure encore à son rang par la grandeur de son courage, mais en ce moment, mère effrayée des dangers de son fils, tour-à-tour elle le pressoit sur son sein, et serroit tendrement les mains des serviteurs qui venoient par un autre porte, la rassurer sur la situation du Roi.

Pendant ce temps M. le Maréchal de *Mouchy* parvenu à la banquette près du Roi, RACHETOIT A GENOUX la honte du *Noailles* rebelle, & voyoit son Souverain, forcé de laisser placer sur sa tête le *bonnet rouge*.

Quelques Officiers Municipaux, deux Juges de Paix fort zélés, quelques Députés étoient parvenus près la même banquette. Mais là étoient aussi, & avant eux, un grouppe de Brigands, *hurlant, dissertant sur le* VETO, *professant le régicide*, parlant de *jugement national à rendre sans désemparer*, *indiquant les têtes à faire tomber en vertu de* ce jugement, ayant le sang froid & le calme d'habiles Tactitiens, gouvernant les mouvemens de la multitude, ralliant les groupes de leurs complices

(2) On m'assure en ce moment, que Mesdames de *Du....* & de *Ch.....* craignant de ne pouvoir arriver jusques à la Reine, ont pris des habits de femmes du peuple, se sont ettees dans les rangs de ces furies, et sont parvenues à l'aide de ce déguisement jusqu'à la Souveraine, dont elles vouloient partager les dangers. Il semble, qu'à chaque forfait *de la Nation* l'héroïsme de l'amour ait inspiré quelque trait expiatoire à ceux qui ont l'Honneur du PEUPLE FRANÇAIS.

autour d'un pavillon sur lequel étoient écrit ces mots : LA SANCTION OU LA MORT ; faisant filer vers les appartemens de la Reine les enfans perdus de leur armée. Ils traversent, en cherchant cette Princesse infortunée, la chambre de parade du Roi, celle du Conseil, les galeries, les salles de la Reine : ils hachent la porte de la salle du jeu qui conduit à la chambre de Monseigneur le Dauphin ; ils demandent à grands cris la Reine.

M. *Bligny*, Officier de la chambre, avoit remarqué sur une terrasse du jardin les braves Grenadiers de la Section de St. Thomas. Il avoit couru, par une fausse porte du côté des cuisines, les chercher. Ces Grenadiers fidèles étant accourus par la même issue, étoient parvenus à la salle du Conseil. Il étoit tems : la porte du Dauphin se brisoit ; celle de derrière du petit appartement de MADAME étoit déjà brisée. Peut-être les scélérats avoient-ils su que dans le premier instant M. *Hue*, Huissier de la chambre, avoit été y cacher Monseigneur le Dauphin. Le jeune de *Tourzel*, digne de sa mère, & M. *Aubier* venoient d'apercevoir des Brigands à piques se glissant dans le petit escalier dérobé qui conduit à cette chambre & qui communique de l'intérieur du Roi à celui de sa famille. Deux braves Grenadiers avoient accouru barrer le passage.

Alors, par le couloir qui conduit de la chambre du Dauphin à celle du Roi, on fait passer la Reine, le Dauphin, MADAME & leurs Dames dans la salle du Conseil ; on les place derrière le Bureau, au milieu des braves (1) Grenadiers de la Section de St. Thomas opposant avec quelques serviteurs leurs poitrines ser-

(1) Comment le Corps qui doit être fier de compter de pareils hommes dans ses Légions peut-il souffrir qu'il soit accusé par l'Europe à laquelle il répond des jours du Roi et de la Famille Royale, d'avoir été, sinon complice, aumoins spectateur tranquille des crimes des Régicides ? — Comment cette honte n'est-elle pas déjà expiée ? — Comment la Caverne Jacobite, d'où partirent les ordres donnés aux Brigands d'après d'horribles conciliabules, n'est-elle pas déjà murée ? Comment la vertu est-elle toujours en discours, et jamais en action ? N'est-on brave, qu'alors que l'on disserte ?

rées, aux Brigands qu'ils laissoient défiler de la porte de la chambre du Roi à la Galerie.

Ils vomissoient en passant mille horreurs. M. de *Wintinkof* est obligé de présenter à la Reine le *bonnet rouge*; il le place un instant sur sa coëffure, puis sur la tête du Dauphin où il demeure long-tems; la cocarde Nationale mise sur sa poitrine n'avoit point satisfait les Chefs de cette horde. Au nombre des trophées qui défilèrent devant le Roi dans la première salle où les *Merlin*, les *Isnard*, montés sur les épaules des gens à pique les haranguoient; trophées qui défilèrent ensuite par la chambre de parade & du Conseil; sous les yeux de la Reine & du Dauphin étoient des verges avec cette inscription, POUR ANTOINETTE; un tranchant de forme *de la Guillotine*; une *potence très-haute*, mais mince, garnie de sa corde, avec une poupée de femme dans la main du porteur; au bout de la corde, des scies *pour les scier en deux*, disoit le porteur; un morceau de viande fraiche coupé en forme (2) de cœur humain sur une planche..... Il faut faire grace à tout être sensible qui lira ce récit, des propos exécrables que vomissoit la Hyène, qui portoit cette horible emblême. La vile Nation, que celle qui produit de tels Monstres!

La Reine est haranguée par les tigres femelles qui suivoient la potence: elle leur répond avec bonté, avec dignité, *qu'elle a toujours desiré leur bonheur; qu'elle les plaint de leur égarement; qu'elle ne veut point croire qu'ils ayent le cœur coupable; qu'elle aime trop les Français*

(2) Et le Maire de Paris a osé parler *de la dignité et de la sagesse du Peuple*, dans cette journée!

Ce *Marcel* a osé dire au Roi, que S. M avoit été *respectée*!

Et cette Assemblée du Manége, qui a vu tranquillement défiler devant elle ce ramas d'horreurs, d'imprécations tracées en caractère de sang, de maximes régicides, et d'emblêmes de tous les rafinemens de la scélératesse et de la barbarie! Tel *Jourdan*, avide de voir remplir la fameuse *Glacière* voyoit défiler devant lui ces victimes, que l'on écrasoit à coups de barre de fer. — Même sang-froid, même exécration!

pour se livrer à une idée aussi affligeante. Ses regards plus que ses paroles sembloient aller chercher jusques au fond de ces masses chargées de crimes & de débauche, s'il étoit encore quelque chose d'humain. A ces regards augustes, au sublime ascendant de ces yeux en qui la douleur d'une mère rendoit si touchante la majesté de la Souveraine, un prodige s'opéra par dégré; ces femmes si féroces connurent la pitié, j'ai presque dit la sensibilité. C'étoit l'étincelle électrique tirée de corps déjà putrides : ces malheureuses finirent par protester qu'elles verseroient leur sang pour la Reine, pour le Dauphin. Une des plus vieilles arrachoit sa coëffure, en se retirant, & laissoit exhaler l'accent du repentir, en regardant à plusieurs fois cette Reine auguste & son Fils, & cette jeune Princesse sa Fille dont les beaux yeux sembloient vouloir faire souvenir à tant de malheureuses, qu'à l'aspect des Anges, les Démons eux-mêmes semblent soupçonner quelque chose de la béatitude éternelle. — Enfin les cris de VIVE LA REINE, VIVE LE DAUPHIN, ces cris si chers semblèrent purifier l'atmosphère que tant d'horreurs venoient d'infecter. Cette vieille femme bravoit les reproches des tigres qui continuoient à défiler, & toujours répétant *vive la Reine*, étoit alors l'emblême du Tems, par qui la Vérité triomphe.

Le Brasseur *Santerre* (1) vint à son tour haranguer la Reine : *vous êtes dans l'erreur* dit-il, à S. M. : *c'est à moi à vous en tirer au nom du Peuple.* Alors il divagua

(1) Ce misérable avoit été la veille et la surveille solliciter les villages voisins de Paris de venir se joindre à son armée de Régicides : il exigeoit que sur six, il en vint quatre. Ce fut encore par ses conseils, sans doute, que le lendemain il vint de Versailles de nouveaux Motionaires apporter leur tribut au milieu de cette Assemblée, où votent chaque jour les mêmes hommes dont Louis XVI a dit : *si ceux qui veulent renverser la Monarchie, ont besoin d'un crime de plus, ils peuvent le commettre.* — Mais sans doute ils n'espèrent pas que l'Europe le pardonne ni aux scélérats qui l'auront commis, ni aux lâches qui l'auront permis.

dans le sens des monstres qu'il conduisoit : mais ses déclamations n'ont été que très-peu entendues. Le regard majestueux de la Fille des *Césars* commença par l'embarrasser : sa réponse l'attéra. CE N'EST PAS D'APRÈS VOUS QUE JE DOIS JUGER LE PEUPLE FRANÇAIS ; mot sublime, & tel que je ne sais que ceux dits dans le même jour par son auguste Epoux, qui puissent lui être comparés.

La Reine étoit de bout sur le parquet derrière le bureau : mais son air de majesté, le ton de cette noble indignation, qui mettoit dans ses yeux l'éclair du génie, sembloient avoir élevé cette Princesse sur un trône, d'où ses regards planoient sur ces viles créatures, qui n'avoient plus rien d'humain. Le feu céleste & terrible tout-à-la-fois de ces mêmes regards électrisa les Officiers de la Garde Nationale qui entouroient la Reine : ils lancèrent à leur tour sur *Santerre* des regards, où le mépris & la fureur sembloient annoncer la mort à ce nouveau *Pride*. La Reine s'en aperçoit, & pressant de ses mains si belles, si dignes de porter le sceptre du Monde, les mains de deux de ces braves Officiers, Elle commande de l'œil & du geste des ménagemens pour le Chef de ses assassins ; Elle veut que le charme d'un sentiment délicieux vienne rafraîchir de sa volupté pure des ames brûlantes de colère & de douleur. Le respect, l'admiration, un pouvoir céleste pénétrent à-la-fois dans tous les cœurs : il semble qu'un même cri va s'élancer ; on craint de troubler ce moment si doux & si grand à-la-fois ! On retrouve le Ciel au milieu de l'Enfer : le silence est l'éloquence de ce moment ; les larmes des deux Officiers inclinant leur visage sur ces augustes mains qui les touchent, sont la seule réponse, & cette réponse suffit pour tous.

Santerre (ah ! pourquoi faut-il placer ce nom après des détails si touchans !) se retire en disant QU'IL RÉPOND DES SUITES ; — *qu'il est maître de sa troupe* ; — Quelqu'un l'entend dire dans l'escalier : C'EST UNE AFFAIRE MANQUÉE. Le défilé dure encore deux heures ! — Quelles heures ! Le Maire *Pétion* dit alors au Peuple de se retirer AVEC LA DIGNITÉ ET LA SAGESSE *qu'il avoit mises dan le reste de la journée.*

Les cœurs vraiement sensibles, les Royalistes fidéles, les véritables Français enfin, ont besoin de trouver à la suite d'un pareil récit, quelques-uns de ces détails, que l'ame demande pour se reposer, comme une mère après un douloureux enfantement, contemple avec une douce quiétude l'être qu'elle a craint de perdre, & qui vivra pour lui rendre en délices tout ce qu'elle vient d'éprouver en douleurs.

Enfin Madame ELISABETH voyant qu'il n'y avoit plus aucun danger pour le Roi, revient vers la Reine; revient..... ce n'est pas la peindre en ce moment. C'étoit un Ange de paix, porté sur des aîles & venant annoncer, que l'objet sacré de tant d'alarmes étoit en sûreté. Peignez-vous la colombe annonçant à la famille de l'*homme juste*, que les torrens par qui la terre sembloit menacée d'une mort éternelle, étoient enfin écoulés. L'auguste Sœur du Roi franchit tout ce qui se trouve sur son passage, s'élance dans les bras de la Reine: le Dauphin se saisit de ses mains, y colle sa bouche; qui pourroit dire lequel est le plus pur, ou de l'objet qui donnoit le baiser, ou de celui qui le recevoit? MADAME alors étendant ses bras autour de ce groupe attendri, semble une guirlande, dont l'étreinte parsemoit de roses les mêmes lieux où quelques instans auparavant l'œil craignoit de ne voir que des Cyprès.

Il manquoit un plaisir ineffable à tant de douceurs si bien senties; un plaisir, complément sacré de tous les autres, c'étoit la présence du Héros de ce jour, de l'HOMME DE BIEN, *sans crainte, sans remords*, de l'ARISTIDE DES ROIS. Il perce la foule qui étoit dans sa chambre de parade: Frère, Epoux, Père, Maître adorable, c'est dans les bras de sa sœur, de sa femme, de ses enfans de ses bons serviteurs, qu'il vient goûter toutes les jouissances à la fois; qu'il vient *dépolluer* tous ses sens; qu'il vient retrouver ses bons & sensibles Français; je dis *ses*, car il sont bien à lui, comme il est bien à eux; car ce ne sont pas des Français, tous ces milliers d'animaux féroces, qui n'ayant pû dévorer quelque proie, faisoient dire à leurs Chefs, *c'est une affaire manquée.*

Manquée! — Non, tigres, non, elle ne l'est pas:

trop d'hommes, ingrats autant qu'injustes, ne connoissoient pas encore toute la grandeur de l'ame de *Louis XVI.* — — Peuples, Rois de la terre, vous pouvez enfin le juger : jamais creuset n'éprouva un métal plus pur ; il en est sorti sans altération, plus digne d'être le trésor commun de la grande Famille, qui ne peut & ne veut plus être riche que de lui & par lui.

Que parlez-vous encore des outrages qui lui furent prodigués ? Le Fils de l'Eternel n'en a-t-il pas reçu de plus atroces encore ? La Nature n'en avoit-elle pas, d'effroi, suspendu ses loix éternelles ? En étoit-il moins le *Promis des Nations*, le CHRIST par qui tous les peuples devoient *faire un pacte* avec la vertu ? Eh bien ! le Fils de Saint-*Louis* & de *Henri* IV fut outragé comme lui ; mais la Nature au lieu de suspendre ses loix, ne les a vu que triompher d'une manière plus étonnante. — Loix d'amour fraternel & filial ; loix de la tendresse maternelle ; loix de fidélité, de vénération de tant de Serviteurs fidèles. — Ce *bonnet rouge* même, ce signe qui jusqu'à ce jour annonçoit l'opprobre, l'ignominie, la rebellion, ce signe fut placé sur la tête du Héros du 20 Juin : je l'arbore dès ce moment, & je sçais déjà plusieurs centaines de Royalistes, qui, comme moi prendront ce signe devenu sacré depuis que mon Roi l'a porté. — Deux devises y seront brodées. — Sur le front, *mon Roi l'a purifié* ; en arrière, la devise de l'Ordre Anglais & pour la même raison, *Honni soit qui tache y voit.* Quand L'HOMME-DIEU eût expiré sur la croix, elle devint le signe devant lequel toutes les Nations fléchirent le genou ; *in hoc signo vinces*, dit le Ciel à *Constantin.* Les Rébeles le quitteront ce signe purifié depuis que *Louis XVI*, & *Marie Antoinette & l'Enfant Royal* l'ont porté. Les Factieux en pâliront ; il n'est rien dans la Nature, qui ayant été pour eux, ne se tourne contre eux.

Dans la journée du Samedi 23, des ouvriers de toute profession sont venus pour réparer les dégâts, que tant de Brigands avoient faits dans l'intérieur du Château : le Roi les voit, s'informe du sujet qui les amène ; *non, non*, dit S. M., *laissez, laissez tout, comme il est ; il faut que cela reste en cet état, pour attester le*

crime et déposer contre les criminels. Ainsi la constance & l'héroïque tranquillité du Roi ont effacé toutes les horreurs de ce jour à jamais maudit par les générations à naître. Des milliers d'hommes ont été plutôt las de se souiller par tous les forfaits qui prouvent l'avilissement de l'espèce humaine, qu'un seul ne l'a été de déployer tous ces attributs de la vraie vertu, qui prouvent comment l'homme peut remplir, autant qu'il est en lui, l'intervalle qui se trouve entre le Créateur & tout être créé. A peine ces horribles scènes étoient finies, que le Roi toujours plus touchant par sa noble sérénité s'occupa de tout ce qui pouvoit intéresser la chose publique. M. *Menjaud*, Juge de paix, Royaliste digne d'être cité même dans un morceau consacré pour l'Histoire, vient faire le procès-verbal des traces que tant de monstres avoient laissées de leur passage. Les Membres du Département de Paris vinrent entourer le Roi, et partager la joie pure, que la conservation et le triomphe du Héros Pere, Epoux, et Roi répandoient sur tout ce qui l'approchoit. Du nombre de ces Membres étoit un *Vergennes*: il avoit reçu un coup de pique de l'un de ces Brigands. Sans doute il étoit beau de s'exposer aux dangers, en courant défendre son Roi: mais comment un Magistrat étoit-il sous un uniforme?.... Le courage du Département, sa conduite, ses principes contre la *déportation*, ses preuves nouvelles de vigilance pour la sûreté publique, ont droit d'expier bien des fautes. Mais c'est autant de raisons de plus pour demander comment le Directoire n'a point déjà hautement dénoncé le Maire de Paris; comment il n'a pas exigé un décret qui mît en état d'accusation ce Chef des Brigands? O honte éternelle des Parisiens! O lâche & trop infamante insouciance! Ils se contentent de présenter une pétition, que l'on va signer chez les Officiers publics. — *Une pétition*: mais à qui donc adressée? —— A cette même Assemblée, qui pendant trois heures a vu défiler devant elle cette armée de Scélérats portant des inscriptions, des emblêmes, des imprécations, que l'Enfer même n'auroit pu répéter ou lire sans frissonner; à cette même Assemblée, qui paisiblement a joui de ce spectacle cher à ses yeux; qui,

savouroit d'avance tout l'effet qu'alloit produire l'ensemble de tant d'horreurs & d'infamies; à cette même Assemblée qui les avoit préparées (puisqu'il faut avoir le courage de le dire à l'Europe qui m'entend); oui préparées, 1°. en supprimant la Garde du Roi; 2°. en soulevant la crapuleuse & révoltante discussion sur ce *Comité Autrichien*, fantôme élevé entre le Peuple & son Roi pour épouvanter l'un, pour rendre l'autre odieux; 3°. en donnant un décret d'immortalité à ces trois Ministres Jacobites marqués par là du sceau d'une éternelle réprobation, & pour qui ce décret doit être un jour ce que l'empreinte d'un fer chaud est sur l'épaule d'un Galérien, quand il ne sera plus de triomphe pour les Galériens! Présenter une pétition à cette Assemblée, qui n'a pas donné un *Décret d'urgence* pour requérir en moins d'un quart d'heure toute la force publique; pour donner des ordres à ce M. *Witinkoff*, dont tout l'effort s'est borné à placer sur la tête de la Reine le bonnet rouge; — à ce M. *Romainvillers*, qui laissa le *Santerre* & le *Pétion* diriger à leur gré tant de milliers de Scélérats; qui ne donna pas une seule consigne, faite pour sauver le Monarque, & qui souffrit tranquillement que l'on violât toutes celles que la première des Loix, celle de la sûreté publique, donne non pas même pour le Souverain, mais pour le plus obscur des Citoyens! Présenter une pétition à cette Assemblée dans laquelle un *la Source*, ennemi-né d'un Roi Catholique-Romain, osa hautement affirmer & garantir que l'exécrable armée *n'iroit point chez le Roi*, & qui n'a pas été déjà puni de cette imposture, l'une des plus atroces qu'un Factieux ait jamais pu proférer dans un pareil moment, puisque sur sa parole, c'étoit la mort, sous mille formes plus horribles les unes que les autres, que l'on envoyoit à *Louis* XVI.

Je dois, avant de terminer ce récit, observer que les deux Décrets infames de *la déportation* des Prêtres orthodoxes et de la levée d'une armée aux ordres des *Cromwellistes* modernes, n'ont été que le prétexte adroit imaginé pour conduire aux attentats du 20 Juin. Malgré eux, ces hommes perfides estiment ce Prince contre

lequel ils ont dirigé les dards de leurs *Piquiers*. Ils *savoient*, *que l'homme de bien* qui veut toujours être inaccessible *au remords*, pour l'être en tout tems *à la crainte*, ne sanctionneroit pas les deux loix de sang qui lui étoient présentées.

Ainsi les *Agitateurs* ont rendu hommage eux-même à la vertu de *Louis XVI*, en calculant leurs forfaits par les efforts de sa résistance. Si sa conscience avoit pu fléchir, ils l'en haïssoient encore, parce qu'elle auroit ôté à leur rage un prétexte de nouveaux crimes; or, qui les prive d'un crime, les prive d'alimens; un pareil tort ne se pardonne pas.

J'ajouterai ici quelques détails encore; il n'en est pas un seul qui ne soit précieux dans un pareil sujet.

Une heure avant l'attaque, les Brigands déjà introduits dans le Château expulsèrent avec fureur quelques Gardes du Roi qui étoient accourus pour défendre S. M., entr'autres MM. *Cernon* & *Lalouet*. M. *Mandat*, Chef de Légion, eut beaucoup de peine à préserver de la mort dont on le menaçoit, M. *Daubier*, autre Officier dont ils s'étoient saisis.

Plusieurs Royalistes fidèles s'étoient rendus au Château en habit noir: les Factieux les remarquèrent & déjà se promettoient de les outrager. S. M. en fut instruite: aussitôt elle leur ordonna de se retirer, craignant une scène semblable à celle du 28 Février. Quand ils furent partis, le bon Roi s'écria: *je suis plus tranquille*; *il ne leur arrivera rien*. Mais pourquoi n'être pas venus au nombre de 15,000 s'emparer des escaliers & des avenues? On me répond: *il faudroit un Chef*, *& personne ne se présente*. — Eh! comment ne s'en présente-t-il pas? Heureux tems de l'ancienne Chevalerie, où l'on en auroit vu s'offrir vingt pour un!

Toutes les voix se sont réunies pour célébrer l'action de M. *Canolle*, Grenadier de la Section des Invalides, lequel a préservé le Roi d'une pique dont un Scélérat alloit le frapper: on ne peut être à-la-fois plus brave & plus sensible.

Peuples du reste de l'Europe, Peuples assez heureux, pour n'avoir jamais connu de tels crimes, méditez bien ces faits divers, et les causes, et les effets. Il

manque un dernier trait à la leçon tout-à-la fois effrayante et sublime, que donne l'épouvantable événement que je viens de décrire ; le voici ; peut-être plus d'un cœur vertueux y retrouvera la preuve du témoignage qu'il s'est plus d'une fois rendu à lui-même du véritable principe de force qui étoit en lui.

La veille du jour affreux, *Louis* avoit participé au plus auguste de nos Mystères : nourri à la *Table Sainte du pain des Forts*, ce fut revêtu de ce bouclier, qu'au moment où les Brigands renversoient les portes à coups de hache, il dit à ceux qui l'entouroient ; *c'est moi, qui veux paroître le premier.* Le mot est sublime ; mais le bouclier étoit céleste ; LUMEN DE LUMINE.

P. S. Les quatre Grenadiers, qui n'ont pas quitté le Roi dans la crise de la journée du 20, ont été présentés hier à S. M. en allant à la Messe. Le Roi leur a dit de ce ton qui n'est qu'à lui : « je n'oublierai » jamais les preuves d'attachement et de zèle que vous » m'avez données ; j'espère ne jamais me trouver dans » une semblable position, mais si cela m'arrivoit, je » compte toujours sur de braves gens comme vous. »

La Reine à son passage, leur a dit : « Ma famille » n'oubliera jamais les services que vous nous avez » rendus, et moi en mon particulier, je les reconnoi- » trai toujours. »

Les noms des quatre Grenadiers sont : MM. *Auguste*, du bataillon de Bonne-Nouvelle ; *Tupin*, des Capucins du Marais ; *Canolle*, du Gros-Caillou ; *Robert*, de Saint-Magloire.

(Extrait de la GAZETTE DE PARIS.)

De l'IMPRIMERIE de J. GIROUARD, rue du Bout-du-Monde, n°. 47.